



ACCOMPAGNEMENT VAE LIVRET II

Réf VAE 2 (MAJ 040923)

Prérequis : Avoir obtenu la recevabilité du Livret I

Pour qui ?

Toute personne souhaitant être accompagnée pour la rédaction du Livret II et la préparation au passage devant le jury en vue d'obtenir le diplôme visé. **En fonction du diplôme souhaité, le candidat devra s'inscrire sur France VAE**

A l'issue de l'accompagnement, le candidat aura :

- ✓ Rédigé le livret II
- ✓ Eté préparé à l'entretien avec le jury

Durée : 30h maximum réparties sur 6 à 8 mois maximum

Date(s) et horaires : à déterminer avec le bénéficiaire

Lieu : Bureau Douvaine ou visio

Prix : 2100.- € HT soit 2520.- € TTC

Délai d'accès : de quelques jours à quelques semaines selon la disponibilité de la consultante

Accompagnement Notre consultante expérimentée et certifiée par l'organisme APC Formations en « Bilan de compétences et Bilan d'orientation scolaire » ainsi qu'accompagnatrice VAE aura plaisir de vous accompagner dans votre projet professionnel quelque soient vos appétences et secteurs d'activité. L'accompagnement VAE est défini par la loi selon l'article 133, L.900-1 du Code du Travail et le code de l'éducation.

Accompagnement administratif : nous assurons la prise en charge administrative du dossier post VAE si celui-ci fait l'objet d'une prise en charge financière auprès d'un organisme ou par le CPF.

Flexibilité : l'accompagnement VAE est réalisable en sur-mesure, l'emploi du temps des rencontres avec le candidat est mis en place avec le candidat lui-même.

Accessibilité : les locaux mis à votre disposition ainsi que les méthodes pédagogiques sont adaptés à tous les publics adultes. Nous pouvons les adapter selon vos besoins spécifiques. Accessible aux personnes en situation de handicap. Consulter notre site internet www.ascentiel.fr à ce sujet.

L'itinéraire pédagogique :

La démarche de l'accompagnement VAE est scindée en 4 grandes phases :

Phase 1 : Accueil et information

Présentation de l'organisme et du consultant, présenter l'accompagnement son cadre juridique, poser le cadre du déroulement de l'accompagnement

Phase 2 : Phases de rédaction du Livret II

Expliquer la structure du Livret II

Explorer et exploiter l'histoire personnelle et le parcours professionnel et extraprofessionnel du candidat pour repérer les expériences probantes en cohérence avec le référentiel du diplôme visé

Mobiliser les documents 'preuves'

Phase 3 : Préparation à l'entretien avec le jury

Informé sur la composition du jury

Simuler des entretiens

Phase 4 : Entretien post entretien avec le jury

Echanger sur les impressions du candidat suite à son passage devant le jury



ascentiel

ASCENTIEL - 2 Rue de l'Artisanat - 74140 DOUVAIN - Tel : 04 50 94 77 86 - www.ascentiel.fr

c.poulain-dassonville@ascentiel.fr - 06 76 14 81 87

Tel : 04 50 94 77 86 - N° RCS THONON B 493 666 952 - N° déclaration d'activité 82 74 02071 74